

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 01 juin 2015.

Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Néjib MARRAKCHI

# BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Au 31 décembre

<i>ACTIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
<b><i>ACTIFS NON COURANTS :</i></b>			
<b><i>Actifs immobilisés</i></b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	3	2 094 833	1 556 859
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-460 307	-363 389
		<b>1 634 526</b>	<b>1 193 470</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>	4	16 970 952	15 066 831
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-6 144 217	-5 026 573
		<b>10 826 735</b>	<b>10 040 258</b>
<i>Immobilisations financières</i>	5	2 059 572	57 086
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		<b>2 059 572</b>	<b>57 086</b>
<i>Autres actifs non courants</i>	6	1 043 097	554 524
<b><u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>15 563 931</u></b>	<b><u>11 845 338</u></b>
<b><i>ACTIFS COURANTS</i></b>			
<i>Stocks</i>	7	1 624 335	1 105 780
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		<b>1 624 335</b>	<b>1 105 780</b>
<i>Clients et comptes rattachés</i>	8	4 834 728	4 972 111
<i>Moins: provisions</i>		-348 751	-323 433
		<b>4 485 977</b>	<b>4 648 678</b>
<i>Autres actifs courants</i>	9	1 955 299	1 276 049
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		<b>1 955 299</b>	<b>1 276 049</b>
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	10	53 887	4 232
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	11	554 592	757 569
<b><u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u></b>		<b><u>8 674 090</u></b>	<b><u>7 792 308</u></b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		<b><u>24 238 021</u></b>	<b><u>19 637 646</u></b>

# BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Au 31 décembre

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12</b>		
<i>Capital social</i>		4 398 937	3 250 000
<i>Prime d'émission</i>		4 100 455	0
<i>Résultats reportés</i>		874 460	823 831
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u></b>		<b><u>9 373 852</u></b>	<b><u>4 073 831</u></b>
<i>Résultat de l'exercice consolidé</i>		-1 570 337	-496 651
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u></b>		<b><u>7 803 515</u></b>	<b><u>3 577 180</u></b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>			
<i>Réserves</i>		15 628	6 518
<i>Résultat de l'exercice</i>		-4 502	-1 375
<b><u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u></b>	<b>13</b>	<b><u>11 125</u></b>	<b><u>5 143</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>14</b>		
<i>Emprunts à LMT</i>		3 367 045	3 463 167
<i>Provisions pour risques et charges</i>		235 914	40 000
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800
<b><u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>3 604 759</u></b>	<b><u>3 504 967</u></b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<b>15</b>	4 205 142	3 837 369
<i>Autres passifs courants</i>	<b>16</b>	3 445 001	2 865 960
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<b>17</b>	5 168 478	5 847 027
<b><u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u></b>		<b><u>12 818 621</u></b>	<b><u>12 550 357</u></b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>		<b><u>16 423 380</u></b>	<b><u>16 055 323</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; DES PASSIFS</u></b>		<b><u>24 238 021</u></b>	<b><u>19 637 646</u></b>

## ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
<i>Ventes de marchandises et de services</i>		10 335 759	9 276 088
<i>Autres produits d'exploitation</i>		124 850	197 592
<i>Production immobilisée</i>		762 812	1 422 548
<b><u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>18</b>	<b><u>11 223 421</u></b>	<b><u>10 896 228</u></b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
<i>Achats de marchandises consommés</i>	<b>19</b>	5 375 328	4 539 987
<i>Charges de personnel</i>		2 992 449	3 081 211
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<b>20</b>	1 801 226	1 192 647
<i>Autres charges d'exploitation</i>	<b>21</b>	1 847 223	1 664 094
<b><u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		<b><u>12 016 226</u></b>	<b><u>10 477 940</u></b>
<b><i>Résultat d'exploitation</i></b>		<b><u>-792 804</u></b>	<b><u>418 288</u></b>
<i>Charges financières nettes</i>	<b>22</b>	585 487	908 479
<i>Autres gains ordinaires</i>	<b>23</b>	57 124	85 424
<i>Autres pertes ordinaires</i>	<b>24</b>	209 348	64 562
<b><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></b>		<b><u>-1 530 516</u></b>	<b><u>-469 329</u></b>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		44 324	28 697
<b><i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i></b>	<b>25</b>	<b><u>-1 574 839</u></b>	<b><u>-498 026</u></b>
<i>Intérêts minoritaires</i>		-4 502	-1 375
<b><u>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</u></b>		<b><u>-1 570 337</u></b>	<b><u>-496 651</u></b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>			
<b>RESULTAT NET</b>		<b><u>-1 574 839</u></b>	<b><u>-498 026</u></b>
<i>Ajustements pour:</i>			
- Amortissements et provisions		1 801 226	1 192 647
- Reprises sur provisions		-14 850	-17 400
<i>- Variations des:</i>			
* Stocks:		-518 555	-128 404
* Créances:		137 384	51 224
* Autres actifs:	26	-728 905	-456 747
* Fournisseurs & autres dettes:	27	971 970	1 164 191
- Plus ou moins values de cession:		-15 906	-32 673
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>57 525</b>	<b>1 274 813</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-2 383 750	-2 211 383
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		15 906	66 800
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-2 002 500	-2 118
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		0	16 483
<i>Décaissements affectés aux actifs non courants</i>		-894 779	-210 423
<i>Ajustement suite entrée en périmètre de consolidation</i>		2 976	-634
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>-5 262 146</b>	<b>-2 341 274</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
<i>Encaissement suite à l'augmentation du capital</i>		5 400 004	2 000 000
<i>Variation des réserves</i>		407 153	-58 394
<i>Dividendes et autres distributions</i>		0	-235 566
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		2 096 689	2 513 348
<i>Remboursements des emprunts</i>		-2 718 528	-3 466 945
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>5 185 318</b>	<b>752 444</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b><u>-19 304</u></b>	<b><u>-314 018</u></b>
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>		<b><u>-1 362 866</u></b>	<b><u>-1 048 848</u></b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	28	<b><u>-1 382 170</u></b>	<b><u>-1 362 866</u></b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## **NOTE 1 : DESCRIPTION DU GROUPE**

Le groupe « MIP » est composé de sept sociétés : « MIP », « MIME », « MIP PRINT », « MIME ENERGY », « MIP MALI », « DIGIDIS » et « MTPE ».

L'activité principale du groupe est :

- La publicité commerciale,
- La fabrication des panneaux et des structures métalliques, plastiques et électriques,
- La fabrication et l'installation des structures photovoltaïques,
- L'impression numérique.
- Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

## **NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES**

### **2-1/Généralités**

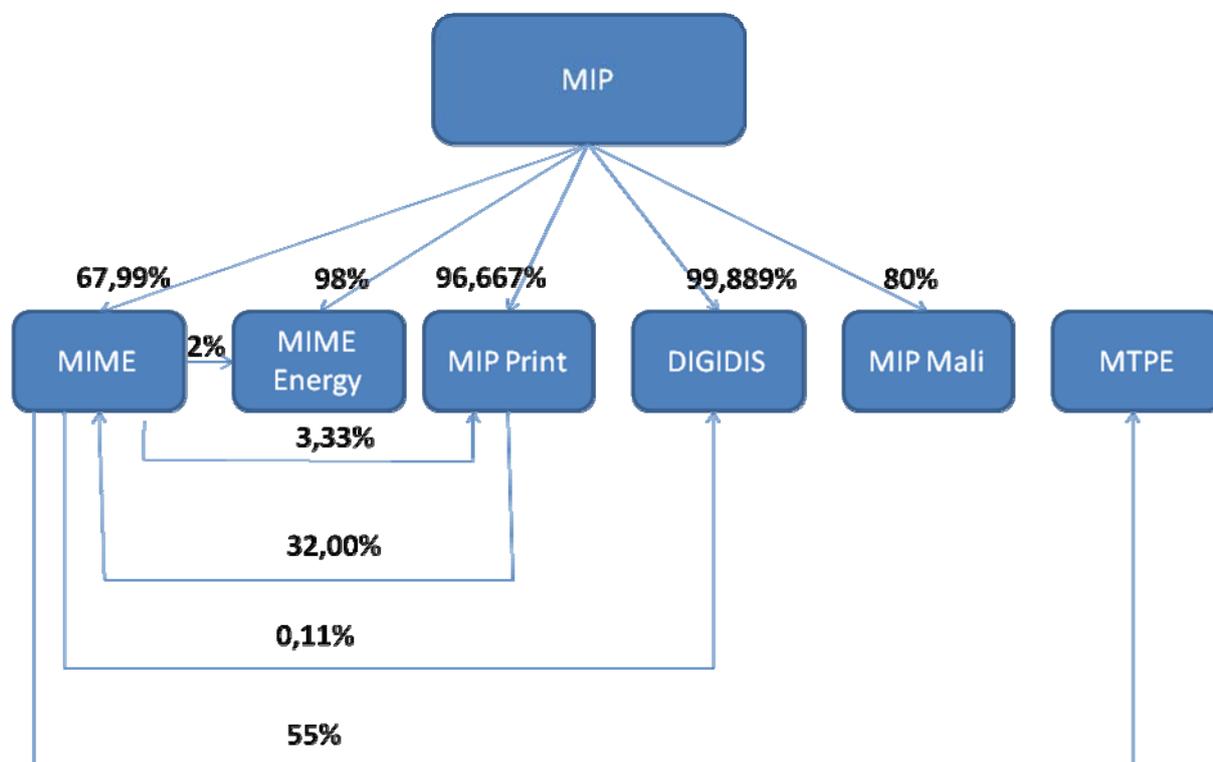
Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables et les règles de consolidation fixés par la législation tunisienne, à savoir :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) ;
- La NC 36 (Participations dans les entreprises associées) ;
- La NC 37 (Participations dans des co-entreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- Le système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Ces états sont exprimés en dinar tunisien.

### **2-2/Périmètre du groupe**

L'organigramme du groupe au 31 décembre 2014 est présenté comme suit :



## 2-3/Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société mère « MIP », ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pourcentage de contrôle	Degré de contrôle	Méthode de consolidation
« MIME »	99,998%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP PRINT »	96,667%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIME ENERGY »	98,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP MALI »	80,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« DIGIDYS »	99,880%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MTPE »	55,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale

## 2-4/Pourcentages d'intérêt

Les pourcentages d'intérêt expriment la part du capital détenue par la société mère, directement ou indirectement, dans chacune des sociétés constituant le périmètre de consolidation. Ils mesurent la dépendance financière de ces sociétés par rapport au groupe et servent à répartir les réserves et le résultat de chaque société entre le groupe et les intérêts hors groupe.

Les pourcentages d'intérêts du groupe se présentent comme suit :

Société	Pays	% d'intérêt au 31/12/2014	% d'intérêt au 31/12/2013
« MIP »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME »	TUNISIE	99,998%	99,998%
« MIP PRINT »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME ENERGY »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIP MALI »	MALI	80,000%	80,000%
« DIGIDYS »	TUNISIE	99,880%	0,000%
« MTPE »	MAURITANIE	55,000%	0,000%

## 2-5/Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

- La consolidation des sociétés de groupe donne référence à une intégration des sociétés sous contrôle exclusif ;
- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intergroupes sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer quelles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

## 2-6/Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère « MIP », la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- **Ecart de première consolidation** : l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondante, à la date d'acquisition, est analysé et affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées et amorties, le cas échéant sur leur durée de vie. L'excédent éventuel non affecté constitue un écart d'acquisition amortissable linéairement sur une durée qui n'excède pas 20 ans.
- **Résultats inter sociétés** : les résultats réalisés suites à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminés dans leur intégralité.

- **Présentation des intérêts minoritaires** : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

### **NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2014 à 2 094 833 DT contre un solde au 31 décembre 2013 s'élevant à 1 556 859 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Marque de fabrique	463	463	0
- Droits d'usage	112 374	112 374	0
- Fonds de Commerce	32 500	32 500	0
- Logiciels	186 959	186 959	0
- Good-will	<u>1 762 537</u>	<u>1 224 562</u>	<u>537 974</u>
<b>Total</b>	<b>2 094 833</b>	<b>1 556 859</b>	<b>537 974</b>

#### **3-1/ Good-Will**

La valeur brute du Good-will s'élève au 31 décembre 2014 à 1 762 537 DT représentant l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondants, à la date d'acquisition et non affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées.

La valeur nette du Good-will s'élève au 31 décembre 2014 à 1 570 348 DT contre 1 099 876 DT au 31 décembre 2013, soit une variation positive de 470 472 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amort. Cumulés</u>	<u>Valeur nette</u>
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2011	665 401	125 879	539 521
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2012	270 046	39 064	230 982
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2013	288 012	20 910	267 102
- Acquisition par « MIP » des titres « MIP MALI » année 2013	1 078	59	1 019
- Acquisition par « MIP PRINT » des titres « MIME » année 2014	363 869	598	363 271
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2014	173 931	5 671	168 260
- Acquisition par « MIME » des titres « DIGIDIS » année 2014	200	7	193
<b>Total</b>	<b><u>1 762 537</u></b>	<b><u>192 188</u></b>	<b><u>1 570 348</u></b>

Les écarts de première consolidation sont amortis sur 20 ans compte tenu de l'intérêt stratégique à long terme que représentent ces prises de contrôle.

#### **3-1-1/ Good-Will « MIP » année 2011**

Le Good-will « MIP » s'élève à 665 401 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 450 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit (215 401) DT.

### **3-1-2/ Good-Will « MIP » année 2012**

Le Good-will « MIP » s'élève à 270 046 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 300 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 29 954 DT.

### **3-1-3/ Good-Will « MIP » année 2013**

Le Good-will « MIP » s'élève à 289 115 DT et se détail comme suit :

- Un Good-will s'élevant à 288 012 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 350 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 61 988 DT.
- Un Good-will s'élevant à 1 078 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIP MALI », soit 2 398 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 1 320 DT.

### **3-1-4/ Good-Will « MIP » année 2014**

Le Good-will « MIP » s'élève à 173 931 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 179 800 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 5 869 DT.

### **3-1-5/ Good-Will « MIP PRINT » année 2014**

Le Good-will « MIP PRINT » s'élève à 363 869 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 400 000 DT, et la quote-part de « MIP PRINT » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 36 131 DT.

### **3-1-6/ Good-Will « MIME » année 2014**

Le Good-will « MIME » s'élève à 200 DT et représente la valeur d'acquisition des parts sociales « DIGIDIS », soit 200 DT.

## **NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2014 à

16 970 952 DT contre 15 066 831 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 904 121 DT qui se détaille comme suit :

<b><u>Rubriques</u></b>	<b><u>31/12/2014</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>	<b><u>Variations</u></b>
- Terrain	2 266	2 266	0
- Aménagement terrain	49 054	49 054	0
- Constructions	1 885	1 885	0
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	1 593 059	1 569 322	23 737
- Panneaux publicitaires et Abris bus	3 250 951	2 893 711	357 240
- Matériel de Transport	728 671	677 369	51 302
- Matériels Informatiques et mobiliers de bureau	563 991	533 245	30 746
- Agencement et aménagement	28 467	0	28 467
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	4 531 994	3 955 375	576 619
- Matériel de transport à statut juridique particulier	832 083	764 473	67 609
- Matériel industriel à statut juridique particulier	1 607 940	1 607 940	0
- Matériel LED à statut juridique particulier	116 514	0	116 514
- Immobilisations en cours	3 664 078	3 012 191	651 887
<b>Total</b>	<b>16 970 952</b>	<b>15 066 831</b>	<b>1 904 121</b>

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire aux taux suivants:

<b><u>Rubriques</u></b>	<b><u>Taux</u></b>
- Terrain	0%
- Aménagement terrain	10%
- Constructions	5%
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	10% - 15%
- Panneaux publicitaires et Abris bus	6,67%
- Matériel de transport	20%
- Matériel Informatique et mobilier de bureau	20%
- Agencement et aménagement	15%
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	6,67%
- Matériel de transport à statut juridique particulier	33%
- Matériel industriel à statut juridique particulier	10%
- Matériel LED à statut juridique particulier	25%

## **NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 2 059 572 DT contre 57 086 DT au 31 décembre 2013.

Ces immobilisations financières se détaillent comme suit :

<b><u>Rubriques</u></b>	<b><u>31/12/2014</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>	<b><u>Variations</u></b>
- Dépôts et cautionnements « MIP »	46 986	46 986	0
- Dépôts et cautionnements « MIME »	2 292	2 292	0
- Dépôts et cautionnements «DIGIDIS »	2 500	0	2 500
- Dépôts et cautionnements « MIP MALI »	7 794	7 808	-14
- Placement Amen Bank	2 000 000	0	2 000 000
<b>Total</b>	<b>2 059 572</b>	<b>57 086</b>	<b>2 002 486</b>

## **NOTE 6 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 1 043 097 DT contre un solde au 31 décembre 2013 s'élevant à 554 524 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Frais préliminaires	143 592	304 137	-160 545
- Charges à répartir	899 506	250 387	649 119
<b>Total</b>	<b>1 043 097</b>	<b>554 524</b>	<b>488 573</b>

## **NOTE 7 : STOCKS DE MARCHANDISES**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 1 624 335 DT contre 1 105 780 DT au 31 décembre 2013 enregistrant une augmentation de 518 555 DT.

Ces stocks se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Stocks « MIP »	54 656	6 849	47 807
- Stocks « MIME »	730 152	876 101	-145 949
- Stocks « MIP PRINT »	154 442	222 830	-68 388
- Stocks « MIME ENERGY »	457 342	0	457 342
- Stocks « DIGIDIS »	77 571	0	77 571
- Stocks « MTPE »	150 172	0	150 172
<b>Total</b>	<b>1 624 335</b>	<b>1 105 780</b>	<b>518 555</b>

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

## **NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 4 834 728 DT contre 4 972 111 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Clients « MIP »	2 434 418	2 990 599	-556 180
- Clients « MIME »	1 581 939	1 762 009	-180 070
- Clients « MIP PRINT »	251 586	215 537	36 049
- Clients « MIME ENERGY »	197 169	0	197 169
- Clients « DIGIDIS »	264 702	0	264 702
- Clients « MTPE »	32 500	0	32 500
- Clients « MIP MALI »	72 413	3 966	68 447
<b>Total</b>	<b>4 834 728</b>	<b>4 972 111</b>	<b>-137 384</b>

## **8-1/ Provisions pour créances douteuses**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 348 751 DT contre un solde au 31 décembre 2013 de 323 433 DT et se détaille ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Provisions « MIP »	177 886	152 306	25 580
- Provisions « MIME »	170 865	171 128	-262
<b>Total</b>	<b>348 751</b>	<b>323 433</b>	<b>25 317</b>

## **NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Les « Autres actifs courants » présentent au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 1 955 299 DT contre 1 276 049 DT au 31 décembre 2013.

Les « Autres actifs courants » se justifient ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 341 969	897 982	443 988
- Autres actifs courants « MIME »	395 395	327 775	67 620
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	49 462	50 036	-573
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	49 582	15	49 567
- Autres actifs courants « MIP MALI »	0	242	-242
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	118 890	0	118 890
<b>Total</b>	<b>1 955 299</b>	<b>1 276 049</b>	<b>679 250</b>

## **NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

A la date du 31/12/2014, le montant figurant dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers » totalise 53 887 DT représentant les intérêts à recevoir.

## **NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Les liquidités et les équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2014 à 554 592 DT contre 757 569 DT au 31 décembre 2013 et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Liquidités « MIP »	252 184	402 308	-150 124
- Liquidités « MIME »	126 635	307 070	-180 435
- Liquidités « MIP PRINT »	13 220	34 659	-21 438
- Liquidités « MIME ENERGY »	86 963	0	86 963
- Liquidités « DIGIDIS »	47 816	0	47 816
- Liquidités « MTPE »	13 246	0	13 246
- Liquidités « MIP MALI »	14 529	13 533	996
<b>Total</b>	<b>554 592</b>	<b>757 569</b>	<b>-202 977</b>

## **NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2014 à 9 373 852 DT contre 4 073 831 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Capital social	4 398 937	3 250 000	1 148 937
- Prime d'émission	4 100 455	0	4 100 455
- Résultats reportés	874 460	823 831	50 629
<b>Total</b>	<b>9 373 852</b>	<b>4 073 831</b>	<b>5 300 021</b>

### **NOTE 13 : INTERETS MINORITAIRES**

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans les capitaux propres et dans le résultat net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la société mère « MIP » ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de ses autres filiales.

Les intérêts minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 11 125 DT contre 5 143 DT au 31 décembre 2013 et se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Quote-part des minoritaires dans les réserves des sociétés consolidées	15 628	6 518	9 110
- Quote-part des minoritaires dans les résultats des sociétés consolidées	-4 502	-1 375	-3 127
<b>Total</b>	<b>11 125</b>	<b>5 143</b>	<b>5 982</b>

### **NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 3 604 759 DT contre 3 504 967 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Emprunt à LMT	3 367 045	3 463 167	-96 121
- Provisions pour risques et charges « MIP »	235 914	40 000	195 914
- Cautions reçues	1 800	1 800	0
<b>Total</b>	<b>3 604 759</b>	<b>3 504 967</b>	<b>99 793</b>

### **NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2014 à 4 205 142 DT contre un solde au 31 décembre 2013 de 3 837 369 DT. Elles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Fournisseurs « MIP »	2 307 135	2 243 727	63 408
- Fournisseurs « MIME »	1 003 679	1 369 847	-366 168
- Fournisseurs « MIP PRINT »	262 214	104 647	157 567
- Fournisseurs « MIP MALI »	131 248	119 148	12 100
- Fournisseurs « MIME ENERGY »	358 262	0	358 262
- Fournisseurs « DIGIDIS »	142 604	0	142 604
<b>Total</b>	<b>4 205 142</b>	<b>3 837 369</b>	<b>367 773</b>

### **NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 3 445 001 DT contre un solde au 31 décembre 2013 de 2 865 960 DT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Autres passifs courants « MIP »	1 403 639	1 426 677	-23 038
- Autres passifs courants « MIME »	1 232 106	1 083 299	148 807
- Autres passifs courants « MIP PRINT »	319 315	283 032	36 283
- Autres passifs courants « MIME ENERGY »	32 950	2 921	30 029
- Autres passifs courants « MIP MALI »	159 652	70 030	89 622
- Autres passifs courants « DIGIDIS »	121 645	0	121 645
- Autres passifs courants « MTPE »	175 692	0	175 692
<b>Total</b>	<b>3 445 001</b>	<b>2 865 960</b>	<b>579 041</b>

## **NOTE 17: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et les autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2014 à 5 168 478 DT contre 5 847 027 DT au 31 décembre 2013.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Concours bancaires « MIP »	3 309 840	3 707 935	-398 095
- Concours bancaires « MIME »	1 430 977	1 878 873	-447 896
- Concours bancaires « MIP PRINT »	147 669	255 728	-108 059
- Concours bancaires « MIME ENERGY »	205 276	4 491	200 785
- Concours bancaires « DIGIDIS »	74 716	0	74 716
<b>Total</b>	<b>5 168 478</b>	<b>5 847 027</b>	<b>-678 550</b>

## **NOTE 18 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2014 à 11 223 421 DT contre un total au 31 décembre 2013 de 10 896 228 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Ventes et services	10 335 759	9 276 088	1 059 671
- Autres produits d'exploitation	124 850	197 592	-72 741
- Production immobilisée	762 812	1 422 548	-659 736
<b>Total</b>	<b>11 223 421</b>	<b>10 896 228</b>	<b>327 194</b>

### **18-1/Ventes et services**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 10 335 759 DT contre un solde au 31 décembre 2013 de 9 276 088 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Ventes « MIP »	7 195 636	7 100 482	95 153
- Ventes « MIME »	1 604 968	1 661 636	-56 668
- Ventes « MIP PRINT »	306 888	369 250	-62 362
- Ventes « MIP MALI »	269 736	144 719	125 017
- Ventes « DIGIDIS »	480 007	0	480 007
- Ventes « MIME ENERGY »	446 025	0	446 025
- Ventes « MTPE »	32 500	0	32 500
<b>Total</b>	<b>10 335 759</b>	<b>9 276 088</b>	<b>1 059 671</b>

## **NOTE 19 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES**

Les achats consommés s'élèvent au 31 décembre 2014 à 5 375 328 DT contre 4 539 987 DT au 31 décembre 2013.

Ces achats consommés se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Achats « MIP »	2 662 870	2 747 426	-84 556
- Achats « MIME »	840 523	1 139 630	-299 107
- Achats « MIP PRINT »	812 279	630 177	182 101
- Achats « MIP MALI »	69 040	22 753	46 287
- Achats « DIGIDIS »	424 193	0	424 193
- Achats « MIME ENERGY»	533 878	0	533 878
- Achats « MTPE »	32 544	0	32 544
<b>Total</b>	<b>5 375 328</b>	<b>4 539 987</b>	<b>835 340</b>

## **NOTE 20: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 1 801 226 DT contre 1 192 647 DT au 31 décembre 2013. Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Dotations « MIP »	1 330 862	985 006	345 856
- Dotations « MIME »	314 152	102 456	211 696
- Dotations « MIP PRINT »	22 922	20 853	2 069
- Dotations « MIP MALI »	54 912	31 045	23 867
- Dotations « MIME ENERGY »	195	0	195
- Dotations « DIGIDIS »	10 680	0	10 680
- Dotations « Good-will »	67 502	53 287	14 215
<b>Total</b>	<b>1 801 226</b>	<b>1 192 647</b>	<b>608 579</b>

## **NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation présentent au 31 décembre 2014 un solde s'élevant à 1 847 223 DT contre un solde au 31 décembre 2013 de 1 664 094 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Autres charges d'exploitation « MIP »	1 241 839	1 068 139	173 700
- Autres charges d'exploitation « MIME »	332 726	447 970	-115 244
- Autres charges d'exploitation « MIP PRINT »	84 480	64 908	19 573
- Autres charges d'exploitation « MIME ENERGY »	41 673	455	41 218
- Autres charges d'exploitation « MIP MALI »	107 904	82 622	25 282
- Autres charges d'exploitation « DIGIDIS »	25 820	0	25 820
- Autres charges d'exploitation « MTPE »	12 781	0	12 781
<b>Total</b>	<b>1 847 223</b>	<b>1 664 094</b>	<b>183 128</b>

## **NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières totalisent au 31 décembre 2014 un montant s'élevant à 585 487 DT contre un montant au 31 décembre 2013 de 908 479 DT, et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Charges financières nettes « MIP »	410 189	640 381	-230 192
- Charges financières nettes « MIME »	140 933	240 150	-99 217
- Charges financières nettes « MIP PRINT »	29 259	27 818	1 441
- Charges financières nettes « MIME ENERGY »	4 115	130	3 984
- Charges financières nettes « DIGIDIS »	1 584	0	1 584
- Charges financières nettes « MTPE »	-593	0	-593
<b>Total</b>	<b>585 487</b>	<b>908 479</b>	<b>-322 992</b>

### **NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2014 un montant s'élevant à 57 124 DT contre un montant au 31 décembre 2013 de 85 424 DT et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Gains ordinaires « MIP »	6 994	82 424	-75 429
- Gains ordinaires « MIME »	47 350	1 973	45 376
- Gains ordinaires « MIP PRINT »	51	532	-481
- Gains ordinaires « MIP MALI »	0	495	-495
- Gains ordinaires « MIME ENERGY »	120	0	120
- Gains ordinaires « DIGIDIS »	2 610	0	2 610
<b>Total</b>	<b>57 124</b>	<b>85 424</b>	<b>-28 300</b>

### **NOTE 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2014 un montant de 209 348 DT contre 64 562 DT au 31 décembre 2013.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Pertes ordinaires « MIP »	87 083	50 536	36 546
- Pertes ordinaires « MIME »	105 801	6 324	99 478
- Pertes ordinaires « MIP PRINT »	14 081	7 702	6 379
- Pertes ordinaires « MIME ENERGY »	5	0	5
- Pertes ordinaires « DIGIDIS »	2 378	0	2 378
<b>Total</b>	<b>209 348</b>	<b>64 562</b>	<b>144 786</b>

### **NOTE 25 : RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

Le résultat net revenant à la société consolidante « MIP » s'élève à (1 574 839) DT résultant des retraitements des résultats des différentes sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation.

Il se détaille comme suit :

Société	Résultat 2014	Retraitements	Solde
- MIP	-993 229	57 194	-1 050 423
- MIME	-314 501	6 282	-320 783
- MIP PRINT	-52 375	598	-52 974
- MIP MALI	22 114	0	22 114
-MIME ENERGY	-151 177	12 250	-163 427
- DIGIDIS	10 485	0	10 485
- MTPE	-19 831	0	-19 831
<b>Total</b>			<b>-1 574 839</b>
- Résultat du groupe			-1 570 337
- Intérêts minoritaires			-4 502

## **NOTE 26 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS**

La variation des autres actifs courants s'élève à 728 905 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variations</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 341 969	897 982	443 988
- Autres actifs courants « MIME »	395 395	327 775	67 620
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	49 462	50 036	-573
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	49 582	15	49 567
- Autres actifs courants « MIP MALI »	0	242	-242
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	118 890	0	118 890
- Placements et autres actifs financiers « MIP »	53 391	4 232	49 160
- Placements et autres actifs financiers « MIME »	60	0	60
- Placements et autres actifs financiers « DIGIDIS »	436	0	436
<b>Total</b>	<b>2 008 750</b>	<b>1 280 281</b>	<b>728 905</b>

## **NOTE 27: VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES**

La variation des fournisseurs et autres dettes s'élève à 971 970 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	4 205 142	3 837 369	367 772
(+) Autres passifs courants	3 445 001	2 865 960	579 042
Ajustement pour :			
(+) Intérêts courus	140 233	115 077	25 156
<b>Total</b>	<b>7 790 376</b>	<b>6 818 406</b>	<b>971 970</b>

## **NOTE 28 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

La trésorerie est négative de 1 382 170 DT au 31 décembre 2014 contre un montant négatif de 1 362 866 DT au 31 décembre 2013.

Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
- Liquidités « MIP »	252 184	402 308
- Liquidités « MIME »	126 635	307 070
- Liquidités « MIP PRINT »	13 220	34 659
- Liquidités « MIP MALI »	14 529	13 533
- Liquidités « MIME ENERGY»	86 963	0
- Liquidités « DIGIDIS »	47 816	0
- Liquidités « MTPE »	13 246	0
- Découverts bancaires « MIP »	-973 626	-770 193
- Découverts bancaires « MIME »	-568 876	-1 117 153
- Découverts bancaires « MIP PRINT »	-118 850	-228 599
- Découverts bancaires « MIME ENERGY »	-203 452	-4 491
- Découverts bancaires « DIGIDIS »	-71 959	0
<b>Total</b>	<b>-1 382 170</b>	<b>-1 362 866</b>

## **NOTE 29 : MOUVEMENTS DE CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres sont passés de 3 582 323 DT au 31 décembre 2013 à 7 814 640 DT au 31 décembre 2014.

Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital	Réserves consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>Soldes au 31/12/2013</i>	<i>3 250 000</i>	<i>327 180</i>	<i>3 577 180</i>	<i>5 143</i>	<i>3 582 323</i>
Distribution dividendes		0	0	0	0
Variation des parts d'intérêts liées à la prise/perte de contrôle des filiales		396 668	396 668	10 485	407 153
Augmentation du capital en 2014	1 148 937		1 148 937		1 148 937
Prime d'émission		4 251 067	4 251 067		4 251 067
Réaffectation réserves	0				0
Résultat au 31/12/2014		-1 570 337	-1 570 337	-4 502	-1 574 839
<i>Total des capitaux propres au 31/12/2014</i>	<i>4 398 937</i>	<i>3 404 578</i>	<i>7 803 515</i>	<i>11 125</i>	<i>7 814 640</i>

## NOTE 30 : LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (exprimé en dinars)

PRODUITS	CHARGES		SOLDES					
	2014	2013	2014	2013				
Revenus	10 335 759	9 276 088	Coût des matières consommées	5 375 328	4 539 987	Production	11 223 421	10 896 228
Autres produits d'exploitation	124 850	197 592						
Production immobilisée	762 812	1 422 548						
Production	11 223 421	10 896 228	Achats consommés	5 375 328	4 539 987	Marge commerciale	5 848 094	6 356 240
Marge commerciale	5 848 094	6 356 240	Autres charges externes	1 708 391	1 506 626			
Sous total	5 848 094	6 356 240	Sous total	1 708 391	1 506 626	Valeur ajoutée brute	4 139 703	4 849 614
Valeur ajoutée brute	4 139 703	4 849 614	Impôts et taxes	138 831	157 468			
			Charge de personnel	2 992 449	3 081 211			
Sous total	4 139 703	4 849 614	Sous total	3 131 281	3 238 679	Excédent brut d'exploitation	1 008 422	1 610 935
Excédent brut d'exploitation	1 008 422	1 610 935	Charges financières	651 872	918 949			
Autres gains ordinaires	57 124	85 424	Dotation aux amortissements et provisions	1 801 226	1 192 647			
Produits financiers	66 385	10 469	Autres Pertes ordinaires	209 348	64 562			
Transfert et reprise de charges			Impôt sur les bénéfices	44 324	28 697			
Sous total	1 131 931	1 706 829	Sous total	2 706 770	2 204 855	Résultat des activités ordinaires	-1 574 839	- 498 026
Résultat positif des activités ordinaires	-1 574 839	- 498 026	Résultat négatif des activités ordinaires			Résultat net de l'exercice	-1 574 839	- 498 026
Effet positif des modifications comptable			Effet négatif des modifications comptable			Résultat net après modifications comptables	-1 574 839	- 498 026

## **NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP »**

### **31-1/ Emprunt AMEN BANK**

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 2- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

### **31-2/ Emprunt BTK**

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

### **31-3/ Emprunt QNB**

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1<sup>er</sup> rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m<sup>2</sup> sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

#### 31-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

#### 31-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2<sup>er</sup> rang d'une superficie approximative de 1 890 m<sup>2</sup> sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIME.

2- Une hypothèque immobilière de 2<sup>er</sup> rang d'une superficie approximative de 2 170 m<sup>2</sup> sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

#### 31-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1<sup>er</sup> rang d'une superficie approximative de 2 170 m<sup>2</sup> sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

#### 31-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dues par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque

dénomination que ce soit, à concurrence d'un montant en principal de UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
  - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
  - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
  - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

### 31-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconques et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
  - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
  - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
  - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

### 31-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits

de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars hors TVA.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur « Mohamed Hédi CHERIHA ». Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
  - Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
  - Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
  - Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
  - Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
  - Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.
  
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur « Mehdi CHERIHA ». Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
  - Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
  - Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
  - Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
  - Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
  - Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
  - Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

### 31-10/ Cautions donnés

- La société a donné une caution hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.

### **NOTE 32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIME »**

#### 32-1/ Emprunts AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT VINGT TROIS MILLE DINARS (423 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1. Un nantissement de matériel roulant sur le véhicule ci-après désigné :

<b>MARQUE ET NATURE</b>	<b>IMMATRICULATION</b>
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3034
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3035
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3036
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7466
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7469
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8740
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8739
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7474
- Véhicule Toyota	131 TUNIS 2637
- Véhicule Fiat	135 TUNIS 9769

2. En nantissement de matériel de premier rang, sur :

- Une machine d'impression (Hewlet Packard)
- Une machine découpe (Raven)
- Une machine laminoire (Media Presse)

### 32-2/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m<sup>2</sup>, sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

### 32-3/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m<sup>2</sup>, sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

### 32-4/ Emprunts QNB 150 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie

approximative de 1890 m2, sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

### 32-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT MILLE DINARS (400 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités et frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 2eme rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m2, sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 19/12/2011 sous le N°11909941 quittance N°M094766

### 32-6/ Cautions données

. La société à accordé une caution solidaire et hypothécaire en faveur de la TQB leasing et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP pour l'achat d'un lot de matériel acquis en location financière au prix de 424 200 Dinars.

. La société à accordé une caution hypothécaire de 2<sup>ème</sup> rang portant sur le lot N°18 de 1 890 m<sup>2</sup> titre foncier N° 503012 Tunis Z.I.A.F.I. Soliman en faveur de l'AMEN BNK et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP d'un montant de 550 000 Dinars.

### 32-7/ Cautions reçues

#### Crédits leasings :

. Monsieur Mehdi CHERIHA a donné une caution personnelle et solidaire à la société « MIME » pour un ensemble de crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 170 782 Dinars hors TVA.

#### Emprunts bancaires :

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur « Mohamed Hédi CHERIHA » et Monsieur « Mehdi CHERIHA ». Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB :	Montant	300 000 Dinars
- Crédit QNB :	Montant	300 000 Dinars
- Crédit QNB :	Montant	150 000 Dinars

- La société « MIP » a donné une caution hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté

par la société. Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

Crédit de gestion :

La société a obtenu un aval personnel de Messieurs « Mohamed Hédi CHERIHA » et « Mehdi CHERIHA » sur les crédits de gestion suivants :

- Crédit QNB :	Montant	430 000 Dinars
- Crédit AB/107665 :	Montant	610 000 Dinars
- Crédit BTK :	Montant	280 000 Dinars

**NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP PRINT »**

33-1/ Cautions reçues

Crédit de gestion :

La société a obtenu un aval personnel de Monsieur « Mehdi CHERIHA » sur une enveloppe de crédit à court terme auprès de l'Amen Bank, dont la somme globale en principal s'élève à CENT QUATRE VINGT MILLE (180 000) DINARS détaillée comme suit :

- Escompte lettre de crédit refinancement de Soixante mille dinars 60 000 Dinars.
- Découverts en compte de Cinquante mille dinars (50 000).
- Cession de créances professionnelles de Soixante dix mille dinars (70 000).

Crédits leasings :

Monsieur « Mehdi CHERIHA » a donné son aval personnel et solidaire à la société « MIP PRINT » pour un ensemble de crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 50 082 Dinars hors TVA.

*Messieurs,*

1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2012, nous avons examiné les états financiers consolidés de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » arrêtés au 31 décembre 2014.

2- Les comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

3- Notre examen a été effectué conformément aux normes professionnelles en vigueur et a comporté des vérifications de la comptabilité et toutes autres procédures de révision que nous avons jugées nécessaires eu égard aux circonstances.

4- Les états financiers consolidés ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2014, font apparaître un total bilan qui s'élève à 24 238 021 Dinars et un résultat déficitaire consolidé de 1 570 337 Dinars.

5- La société « MIP » a fait l'objet au cours de l'exercice 2009 d'un contrôle fiscal approfondi qui s'est dénoué par une taxation d'office d'un montant de deux cent onze mille huit cent vingt cinq dinars. La société s'est opposée à cette taxation mais l'affaire a été perdue en première instance.

Cette taxation n'a été provisionnée qu'à hauteur de 105 914 Dinars.

6 - La société « MIP » a procédé en date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 90 000 Dinars.

7- Les créances douteuses de la société « MIP » totalisent au 31 décembre 2014 la somme de 509 894 Dinars. Ces créances n'ont été provisionnées que pour 177 886 Dinars.

8- Les créances douteuses de la société « MIME » totalisent au 31 décembre 2014 la somme de 428 000 Dinars. Ces créances auraient dû être provisionnées au mois à hauteur de 50%.

9- A notre avis, et sous réserve des observations mentionnées au niveau des paragraphes 5 à 8, les états financiers consolidés, tels qu'ils sont annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des mouvements de trésorerie pour l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

10- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014.

Tunis, le 6 mai 2015

**Néjib MARRAKCHI**